



Assemblée Générale Ordinaire

mardi 2 février 2016

Hervé COGNET ~ Président/Administrateur



Ordre du jour

- Bilan moral
- Bilan financier
- Modification des Statuts de l'Association
- Renouvellement du Conseil d'Administration

Bilan Moral

Présenté par Hervé COGNET



Bureau

-
- **Président** : Hervé COGNET (démission de A. HOUSSAIS – Août 2015)
 - **Secrétaire** : Florian CARINGI (démission de A. SAIAD-SAHRAOUI – Mars 2015)
 - **Trésorier** : Morgan ROBIN

 - **Accompagné du Conseil d'Administration** : Clément BEAUSEIGNEUR /
Thomas CANTIN / Antoine GIRARD / Antoine HOUSSAIS /
Alexandre LEVAVASSEUR / Zacharie LEVAVASSEUR / Alexandre MANOURY /
Loïc PEDEN / Nicolas SZLIFIERSKI / Dylan SADOUN / Axel STRUBEL



Renouveau associatif

- Nouveau processus de recrutement
- Présence du ResEl sur plusieurs événements
- Réalisation de fiches afin de comprendre/connaitre le rôle de chacun
- Nouveau logo





Réalisations 2015

WiFi

- Tests dans les bâtiments I8 et I11 en 2014
- Installation des nouvelles bornes dans l'ensemble des bâtiments.
- Couverture correcte avec cependant des zones d'ombre.
- Des tests de couvertures et améliorations en 2016

Support

- Système de ticket en place. Permet le suivi des demandes des utilisateurs
- Ligne téléphonique pour Rennes



Réalisations 2015

Virtualisation

- Mise en place de Proxmox sur les hyperviseurs achetés en début d'année.
- Migration des VM des anciens hyperviseurs en cours et bientôt terminée.

Nouveau site Inscription

- Interface plus claire
- Utilisation possible du CAS de l'école pour s'identifier.



Réalisations 2015

TV

- 2 nouvelles machines TV dédiées
- 2 cartes quad tuners dans chaque machine.
- Permet de couvrir la TNT et de nombreuses chaînes satellitaires.

Firewall

- Nouvel « équipement » de sécurité
- Zahia, nouveau firewall
- Régule de manière automatique la bande passante entre l'ensemble des utilisateurs
- Contrôle des flux P2P automatique



Réalisations 2015

Cache

- Mise en cache des téléchargements de jeux vidéos (Steam / Origin / Blizzard / Windows...)
- 3,3 To dans le cache actuellement
- Libération de la bande passante
- Distribution en interne

Amélioration continue

- Modèles de documents
- Formation
- Documentation
- Renouvellement matériel (switches)
- Tout ce que j'ai pu oublier 😊



Projets 2016 en cours

Site Internet

- Refonte du site Internet de l'association
- Travail qui fera suite à la création d'un API de gestion/administration

Identification unique

- Portail unique d'identification en cours de mise en place.
- Déploiement 1^{er} semestre 2016



Projets 2016 en cours

DNS

- Refonte des zones du serveur DNS du ResEl
- Abandon du enst-bretagne.fr
- Passage en resel.fr

Recherche d'opérateurs

- Nouvelles prospections auprès des opérateurs pour étudier une possibilité d'accès Internet alternatif
- Contraintes techniques fortes
- Budget important (> 1000€ / mois)



Dans le futur au ResEl

- Continuer les projets en cours
- Mise en place du blade (ensemble de serveurs) dans la salle serveur
- Renouvellement matériel (switches, serveurs)
- **De nouveaux projets !**
- Impact de la fusion des écoles TELECOM Bretagne / Mines de Nantes

Bilan Financier

Présenté par Morgan ROBIN



Bilan financier

Recettes

Type	TOTAL
Cotisations / Ventes diverses	10 230,00 €
TOTAL	10 230,00 €

Dépenses

Type	TOTAL
Achats Serveurs / Bornes WiFi	11 947,96 €
Fournitures	658,34 €
Federez	936,92 €
Achats divers (Carrefour, OVH,...)	750,13 €
TOTAL	14 293,35 €

Différence de 4 063,35 €

Modification des Statuts

Présentée par Hervé COGNET



Article I. : Présentation de l'Association

- §2 : Elle a pour objet :
 - de gérer et développer les réseaux de transmission de l'information sur les résidences et lieux de vie des élèves des campus de ~~l'École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne (ci-après désignée par « TELECOM Bretagne »)~~ **TELECOM Bretagne** ;
 - de définir, réglementer, mettre en œuvre les utilisations de ces réseaux en assurant la cohérence de leur fonctionnement ;
 - d'animer ces réseaux à travers les services proposés ;
 - de défendre les intérêts propres de ses membres devant tout organisme dont l'activité la concerne.



Article III. : Membres de l'Association

- §3 : Les membres actifs s'acquittent d'une cotisation définie ~~chaque année~~ **dans le Règlement Intérieur.**



Article V. : Conseil d'Administration

- §1 : Le Conseil d'Administration est une entité composée d'au moins 3 membres et **au maximum 12 membres**, mandatée pour prendre toutes les décisions concernant la vie de l'Association, hormis les décisions relevant de l'Assemblée Générale, définie à l'article VII.
- §2 : L'élection des membres du Conseil d'Administration est effectuée lors d'une Assemblée Générale Ordinaire, définie à l'article VII. Les membres sont élus individuellement à la majorité des votants par l'Assemblée, pour une durée de 1 (un) an. **Si le nombre de candidatures obtenant la majorité des voix est supérieur au nombre de places disponibles au Conseil d'Administration (défini dans l'article V.1), seuls les candidats obtenant le plus de voix sont élus.**



Article V. : Conseil d'Administration

- §3 (nouveau) : **Afin d'accompagner la nouvelle équipe, les membres du Bureau sortant (Président, Trésorier, Secrétaire) peuvent siéger au Conseil d'Administration du mandat suivant si ceux-ci notifient le Conseil d'Administration au minimum 3 (trois) jours avant la date de l'Assemblée Générale.**
- §4 : Seuls les membres actifs peuvent se présenter au Conseil d'Administration et toute candidature à cette élection doit être approuvée par au moins un membre du Conseil d'Administration en place. Pour cela les candidats doivent faire une demande de candidature par communiqué écrit individuel ou courrier électronique au Conseil d'Administration **au minimum 3 (trois) jours avant la date de l'Assemblée Générale.** La liste des candidatures acceptées est communiquée avant l'élection aux membres de l'Association.



Article V. : Conseil d'Administration

- §10 : Le Conseil d'Administration peut s'agrandir par cooptation, en intégrant un membre actif en cours d'année par un vote du Conseil d'Administration à la majorité des deux tiers **dans la limite du nombre de sièges disponibles**. Le mandat des membres ainsi élus prend fin au moment où doit normalement expirer le mandat des membres en place.
- §11 (nouveau) : **Un membre du Conseil d'Administration peut être exclu sur décision du Conseil d'Administration s'il n'assiste ou n'est pas représenté lors de 2 (deux) Conseils d'Administration consécutifs.**



Article VII. : Assemblée Générale

- §2 : L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an, **au plus tard le 1er mars**. Lors de celle-ci, le Président, assisté des membres du Bureau, préside l'assemblée et soumet le bilan moral de l'Association, et le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan financier à l'approbation de l'assemblée.

Votes

- Bilan moral
- Bilan financier
- Modification des statuts



Dépouillement des votes

-
- **Nombre de personnes votantes : 27**

• Bilan moral :	Pour 25	Contre 0	Abs 2
• Bilan financier :	Pour 25	Contre 0	Abs 2
• Modification des statuts :	Pour 22	Contre 3	Abs 2

Renouvellement du CA

Elections du nouveau Conseil d'Administration



Dépouillement des votes

- **Nombre de personnes votantes : 28**

P: Pour / C: Contre / A: Abstention / N: Nul

- Guillaume BURET P12 C6 A9 N1
- Paul-Louis CAMILLERI P27 C0 A0 N1
- Thomas CANTIN P12 C6 A8 N2
- Loïc CARR P27 C0 A0 N1
- Hervé COGNET P27 C0 A0 N1
- Mélanie CORRE P20 C3 A3 N2
- Eléonore DUFRESNE P24 C2 A1 N1

- Thomas DELABY P17 C5 A5 N1
- Antoine GIRARD P13 C9 A5 N1
- Antoine HOUSSAIS P9 C9 A9 N1
- Théo JACQUIN P25 C0 A1 N2
- Alexandre LEVAVASSEUR P22 C2 A3 N1
- Camille LEVAVASSEUR P20 C4 A3 N1
- Morgan ROBIN P27 C0 A0 N1



Merci pour votre attention !

Contacter l'association : **association@resel.fr**

Pour tout support technique : **support@resel.fr**